entreprises territoires
et développement

Développer autrement

Rapport d'activités

Du 1er janvier au 31 décembre 2018

Mars 2019

Entreprises Territoires et Développement (ETD)

Association de droit togolais créée en 2003, formalisée juridiquement en juin et reconnue au Togo le 30 avril 2008 sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC.

Reconnue comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 23 décembre 2011 sous le numéro : N°631/PR/MPDAT/2011

A reçu son Accord Programme avec le Gouvernement togolais le 15 mai 2012 sous le numéro : N°324/PR/MPDAT/2012

Siège social : Quartier Agbalépédogan, rond-point de la HAAC
06 BP : 61192 – Lomé 06/ Lomé- Togo - Tél : (00228) 22 51 94 81
Antenne Bénin : Fidjrossè, 07 B.P : 367 Cotonou-Bénin -Tél : (00229) 21 15 95 47
E-mail : etd@etd-ong.org / etd-tgb@yahoo.fr
Site internet : www.etd-ong.org

Président du Conseil d'Administration : Jean ALOTOUNOU

Directeur Général : Komi ABITOR

Directeur Financier et Comptable : Kodjo Démagna HOUNKANLI

Vision

Un environnement dans lequel les populations et surtout celles vulnérables, satisfont à leurs besoins essentiels et contribuent de façon responsable à la croissance économique et au développement durable de leur territoire.

Mission

Contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.

Zones d'intervention

Togo : Régions Maritime, des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes
Bénin : Régions Plateaux Ouémé, Mono, Gouffo, Zou-collines, Borgou, Alibori, Atacora-Donfa

Principaux Partenaires

Partenaires institutionnels : Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et le MAPAH (Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique) au Togo, et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) au Bénin.

Partenaires Financiers :

- Union Européenne (UE),
- PPLM – EWDE (Pain Pour Le Monde) – Service protestant de développement,
- Ambassade de France au Togo,
- GeTM (Genève Tiers-Monde),
- Terre des Hommes,
- Conseil Général des Yvelines,
- UCT (Union des Communes du Togo),
- Banque Mondiale via MAPAH Togo et MAEP Bénin,
- FIDA via MAPAH Togo
- CFSI/FDF (Fondation de France)

Table des matières

Liste des abréviations 5
Liste des tableaux 7
Listes des figures 8
Liste des photos 8
Résumé 9
Introduction 10
I. Présentation de ETD 10
II. Contexte de mise en œuvre 12
1. Eléments de contexte global 12
2. Contexte national 12
III. Synthèse des réalisations de 2018 14
1. Synthèse des activités par résultat 14
1.1. Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention 14
1.2. Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel 19
1.3. Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés 20
1.4. Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations 25
1.5. Résultat 5 : ETD a renforcé son professionnalisme, ses capacités d'innovation et son influence sur les politiques publiques dans les différents pays d'intervention 30
2. Moyens et ressources mobilisés en 2018 34
2.1 Bilan financier 34
2.2. Compte de résultat 36
IV. Etat synthétique des évolutions 39
V. Annexes : identification des programmes et projets mises en œuvres en 2018 40

Liste des abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
AIDR	: Alliance Internationale de Développement et de Recherche
AMAF	: Accès aux Marchés et Agriculture Familiale
ANPGF	: Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PME et PMI
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CCR-B	: Comité de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CEET	: Compagnie d'Energie Electrique du Togo
CeCPA / SCDA	: Centre Communal de Promotion Agricole / Secteur Communal pour le Développement de l'Agriculture
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CSP	: Chargé de Suivi des Producteurs
CTB	: Coopération Technique Belge
DRAEP	: Direction de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESOP	: Entreprise de Services et Organisations de Producteurs
ETD	: Entreprises Territoires et Développement
EWDE	: Pain pour le Monde - Service Protestant de Développement – Bröt Für die Welt
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FECECAM	: Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
FECECAV	: Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FIDES	: Fonds d'Investissement pour le Développement d'Entreprises Solidaires
FUCEC	: Faîtière des Unités de Coopératives d'Epargne et de Crédit
GETM	: Genève Tiers-Monde
ICAT	: Institut de Conseil d'Appui Technique
IMF	: Institution de Microfinance
INRAB	: Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
ITRA	: Institut Togolais de Recherche Agronomique
INPIT	: Institut National pour la Protection Intellectuelle du Togo
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OBC	: Organisation à Base Communautaire
OAPI	: Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADA	: Projet d'Appui à la Diversification Agricole
PADAT	: Programme d'Appui au Développement Agricole du Togo

PAEIJ-SP	: Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs
PARDL-DD	: Programme d'Appui au Renforcement de la Démocratie Participative Locale pour un Développement Durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo
PASA	: Programme d'Appui au Secteur Agricole
PDC	: Programme de Développement Communautaire
PDC 2	: Programme de Développement Communautaire deuxième génération
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d'Orientation Stratégique
PSRSA	: Programme Spécial de Restructuration du Secteur Agricole
RESOP	: Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
SARL	: Société A Responsabilité Limitée
SA	: Société Anonyme
SAS	: Société Anonyme Simplifiée
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SMOCIR	: Secrétariat de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé
SRI	: Système de Riziculture Intensive
UE	: Union Européenne
WAAPP	: West African Agriculture Productivity Program
WAGES	: Women Association for Gain both Economic and Social

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 1 19

Tableau 2 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 2 20

Tableau 3 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 3 24

Tableau 4 : Initiatives locales soutenues en 2018 dans la préfecture de Haho 29

Tableau 5 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 4 30

Tableau 6 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 5 34

Tableau 7: Actif 35

Tableau 8: Passif 36

Tableau 9: Charges 37

Tableau 10: Produits et résultats 38

Tableau 11: Evolution des chiffres de ETD en 2017 et 2018 39

Tableau 12: Evolution de quelques indicateurs clés de 2017 par rapport à 2018 39

Tableau 13 : Fiche synthétique du Contrat PAEIJ-SP 40

Tableau 14 : Fiche synthétique du Contrat PROSOL 41

Tableau 15 : Fiche synthétique du projet Maintien des revenus des petits paysans de manière durable et consolidation d'un réseau de la commercialisation, phase 2017 - 2019 / PPLM.... 42

Tableau 16 : Fiche synthétique du PARDEL-DD 43

Tableau 17 : Fiche synthétique du PARDEL 44

Tableau 18 : Fiche synthétique de stratégie de changement d'échelle 45

Tableau 19 : Fiche synthétique RIARD 45

Tableau 20 : Fiche synthétique du Contrat PAMOBARMA 47

Listes des figures

Figure 1: Secteurs d'intervention de ETD 10

Liste des photos

Photo 1: Vues partielles de la séance de sensibilisation des femmes trieuses sur les bonnes pratiques d'hygiènes à l'ESOP Ouaké (Bénin) 16

Photo 2 : Vues partielles des stands d'exposition des produits ESOP et de ETD à la foire de MIFA 17

Photo 3: Cérémonie de lancement du SIALO (à gauche) et produits ESOP exposés au SIALO 18

Photo 4: Vues partielles de la pose des tuyaux de vidange sur le site de Fotowui 21

Photo 5 : Vues partielles d'une séance d'installation d'une parcelle SRI dans la zone Amou 22

Photo 6: Vues partielles des parcelles soja dans les zones de cultures de l'ESOP Tandjouaré 23

Photo 7: Vue partielle des travaux complémentaires réalisés à l'ESOP viande 24

Photo 8: Vue partielle des participants lors des travaux au cours du COS (à gauche) et photo de famille du COS 2018 (à droite) 26

Photo 9 : Vue partielle des participants lors de l'atelier de validation de la SPDD de l'Est-Mono (à gauche) et photo d'ensemble des participants (à droite) 26

Photo 10 : Vues partielles de la formation sur le budget participatif à l'Est-Mono 27

Photo 11 : Vue partielle de la moto remise au Conseil de préfectures de l'Est-Mono 27

Photo 12 : Vue partielles du dégagement du dépotoir central au niveau de l'Ecole primaire publique centrale de Tohoun 29

Photo 13: Vue partielle des participants lors de l'atelier d'identification des pratiques à capitaliser 31

Résumé

Les activités de ETD pour le compte de l'année 2018 se sont déroulées dans un contexte de mise en œuvre d'importantes réformes qui ont modifié profondément le paysage institutionnel et le mode global de fonctionnement du secteur agricole au Bénin, et une crise sociopolitique au Togo qui qui n'a pas rendu facile la mise en œuvre des actions. Au plan global, le contexte a été caractérisé par la poursuite de la mise en œuvre des ODD, la focalisation de l'aide au profit des programmes portés par les Etats réduisant ainsi les enveloppes destinées à la société civile et aux ONG, et la pauvreté encore prégnante au Bénin et au Togo.

Au plan physique, les réalisations majeures obtenues se déclinent comme suit :

- La poursuite de la promotion des PME et TPE avec : (a) 6 processus de transformation en SAS lancés, (b) 22 214 producteurs dont 36 % femmes sous contrat avec les ESOP, (c) 13 610,8 tonnes de matière première livrées aux ESOP ce qui équivaut à 2,154 milliards de FCFA, (d) 7 136 tonnes de volumes transformées par les 32 ESOP installées autour du riz et du soja, (e) la réalisation des travaux complémentaires dans les ESOP Adéticopé, Viande et Huilerie, (f) quatre (04) partenariats financiers conclus respectivement avec ORABANK, l'ANPGF, le MIFA et ALIDE et (g) une mission de sensibilisation des ESOP Bénin sur la qualité et l'hygiène dans les entreprises.
- La diffusion des techniques de production et de gestion durable à travers (a) la formation aux itinéraires techniques de production, (b) 155,31 ha emblavés au SRI, (c) la formation et la sensibilisation au SRI de 7652 producteurs, (d) le recyclage de 2550 producteurs au Bénin sur le SRI, (e) l'accompagnement de six (06) ESOP dans la certification biologique du soja, (f) la facilitation de l'accès de crédits de campagne auprès d'IMF aux producteurs pour un montant de 133 millions de FCFA.
- L'accompagnement de quatre (04) collectivités locales (Préfectures du Haho, du Moyen-Mono, de l'Est-Mono et commune urbaine de Notsé) dans l'élaboration de plans préfectoraux de développement durable, le renforcement de leurs capacités de maîtrise d'ouvrage et la mobilisation de finances locales avec : (a) la tenue de 22 ateliers de renforcement de capacité des CCD, (b) l'organisation d'une réunion ordinaire du COS le 29 mai 2018 à Notsè, (c) l'élaboration du plan d'action annuel de l'Est-Mono, (d) 15 marchés passés par les collectivités, (e) huit (08) initiatives locales soutenues.
- Au total 388 159 bénéficiaires ont été touchés par les réalisations de l'année.
- Au total, huit (08) projets et programmes ont été exécutés pour un chiffre d'affaires global de quatre cent quatre-vingt-six millions deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent trente-neuf (490 295 939) FCFA, soit sept cent quatre-sept huit cent quatre-vingt-douze (747 892) euros mobilisant 43 salariés.

Les perspectives de l'année 2019 sont : (i) la poursuite de l'opérationnalisation du POS 2016 - 2020, (ii) la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes, (iii) l'implication dans les réseaux, (iv) la poursuite de la formalisation des acquis de ETD sur les thématiques de l'accès au marché pour l'agriculture familiale et de l'appui à la gouvernance locale en vue du développement économique et durable des territoires, (v) la poursuite des travaux de construction du siège de ETD à Lomé, (vi) la formulation de nouveaux programmes et projets et, (vi) la recherche de financements pour la diversification des partenariats.

Introduction

L'année 2018 a constitué pour l'ONG « Entreprises, Territoires et Développement (ETD) » la troisième année de mise en œuvre de son Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2016-2020.

Le présent rapport couvre la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 et dresse le bilan des activités menées par ETD au cours de cette période. Il est structuré en quatre (04) chapitres qui précisent dans l'ordre : (i) la présentation de ETD, (ii) le contexte de mise en œuvre des activités, (iii) la synthèse des réalisations de 2018, (iv) l'état synthétique des évolutions et (v) l'identification des programmes et projets mis en œuvre en 2018.

I. Présentation de ETD

Créée en 2003, l'ONG « Entreprises Territoires et Développement (ETD) » a été enregistrée au Togo en 2008 sous le numéro 0160/MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en 2010 sous le numéro 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC comme association de droit loi 1901. Elle a son siège social à Lomé mais dispose de trois (03) bureaux déconcentrés respectivement à Notsé, Atakpamé et Blitta et d'une Antenne à Cotonou. Elle est reconnue au Togo depuis 2011 comme ONG sous le numéro 631/PR/MPDAT/2011.

Les interventions de ETD portent sur trois (03) secteurs ci-après exposés.

Figure 1: Secteurs d'intervention de ETD

ETD définit et met œuvre des programmes de développement qui contribuent à la création à la répartition équitable de richesse entre les acteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la gouvernance locale, de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Son approche met au centre des actions la logique économique. Elle a fait le choix de concentrer ses interventions au Togo et au Bénin avec un positionnement qui lui permet de couvrir toutes les régions administratives et économiques desdits pays. ETD intervient en faveur des populations vivant en milieu rural avec une approche favorisant des échanges du type « du rural vers l'urbain et de l'urbain vers le rural ».

ETD s'est dotée d'un plan stratégique 2016-2020 articulé autour de cinq (05) axes : (i) la promotion de PME et de chaînes de valeur agroalimentaires en s'inspirant des acquis du système ESOP ; (ii) la diffusion des modes de production durables et responsables qui garantissent la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux populations ; (iii) le renforcement de la place et le rôle des collectivités locales dans la gouvernance des territoires, la démocratie locale et la résilience des populations ; (iv) la construction d'alliances stratégiques avec le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche et l'Etat pour accroître la satisfaction des bénéficiaires et créer des emplois pour les jeunes ; (v) le raffermissement de la reconnaissance, la participation et l'influence de ETD sur les politiques sectorielles dans les pays d'interventions.

ETD est membre de l'Alliance Internationale de Développement et de Recherche (AIDR), de la FONGTO (Fédération des ONG au Togo) et du REPAOC (réseau des Plates-formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre). Le Directeur Général assure la présidence du Conseil d'Administration de ces trois (03) réseaux.

Au plan partenarial, ETD bénéficie de l'appui d'une dizaine de partenaires techniques et financiers dont les Ministères de l'Agriculture des deux pays d'implantation pour la mise en œuvre de programmes de développement sur des ressources de la Banque Mondiale. Les partenaires tels que Bröt For Die Welt (PPLM), l'UE et Genève Tiers-Monde (GeTM) constituent les gros contributeurs à la réalisation des opérations sur le terrain.

II. Contexte de mise en œuvre

L'environnement dans lequel ETD a mis en œuvre ses activités en 2018, est un environnement de défis, d'enjeux et d'incertitude caractérisé par : (i) la poursuite de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), (ii) la focalisation de l'aide au profit des programmes portés par les Etats réduisant ainsi les enveloppes destinées à la société civile et aux ONG, (iii) la pauvreté encore prégnante au Bénin et au Togo, (iv) la crise socio politique togolaise et, (v) les grandes réformes institutionnelles et organisationnelles au niveau du secteur agricole au Bénin.

1. Eléments de contexte global

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Adoptés en remplacement aux OMD, les ODD sont toujours d'actualité. Les ODD portent sur une économie inclusive qui favorise un accès équitable pour tout le monde, à des services de base, qui protège les écosystèmes et l'environnement et qui doit se construire en partenariat entre toutes les parties prenantes (publiques, privées, sociétés civiles et ONG nationales et internationales). Ces actes pris qui restent complémentaires l'un de l'autre pour guider la nouvelle dynamique de développement, poussent à s'inscrire dans du long terme tout en tenant compte des disparités qui existent toujours et fortement par endroit entre les pays pauvres et les pays riches.

Il convient de rappeler que l'accès à l'assainissement reste encore hors de portée pour des millions de personnes et des efforts se poursuivent en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans la réalisation des ODD, les Etats devront développer une approche transversale et plus inclusive en impliquant davantage de femmes, de jeunes, le secteur privé, la société civile et les acteurs régionaux.

La focalisation de l'aide sur les programmes portés par les Etats

Face aux questions d'efficience de l'aide, et à la perte de la position stratégique de l'Afrique subsaharienne au profit de l'Europe centrale et orientale, les gouvernements des pays africains se sont résolument tournés vers l'assainissement des structures et l'amélioration des politiques. Ces efforts entrepris par les gouvernements ont favorisé une focalisation de l'aide aux profits des programmes portés par les Etats diminuant ainsi les enveloppes destinées à la société civile et aux ONG.

2. Contexte national

Une pauvreté encore prégnante au Togo et au Bénin

Le Togo et le Bénin présentent des caractéristiques géographiques, agro-écologiques et démographiques fort semblables et leurs populations vivent encore majoritairement (60 à 70 %) dans les zones rurales. Selon les dernières estimations, un tiers de la population béninoise continue de vivre sous le seuil de pauvreté monétaire, tandis qu'environ 40 % de la population vit dans la pauvreté structurelle. Au Togo, selon les résultats de l'enquête QUIBB, l'incidence de la pauvreté est estimée à 58,7% de la population.

Une crise socio politique au Togo

Le Togo a connu en 2018 une crise sociopolitique qui a paralysé le pays sur plusieurs plans. Des soulèvements politiques traduits par des séries de manifestations de foule organisées par l'opposition togolaise ont mobilisé des milliers de partisans dans les rues de Lomé et d'autres villes du pays avec pour exigences, le départ du chef de l'Etat, le retour de la Constitution de 1992, et les réformes institutionnelles et constitutionnelles. Ce climat n'a pas permis d'enregistrer de bonnes performances aussi bien sur le plan appui apporté aux bénéficiaires que sur la mobilisation des ressources. Face à cette crise, le gouvernement a fait appel à la CEDEAO pour jouer le rôle de médiateur. Une feuille de route a été définie le 31 juillet 2018 avec des élections législatives prévues pour le 20 décembre. Les élections se sont tenues malgré le boycott de l'opposition sans soulèvements avec pour résultat une nouvelle assemblée qui a pris fonction.

Les grandes réformes institutionnelles et organisationnelles au niveau du secteur agricole au Bénin

Le nouveau gouvernement du Bénin dans son élan ferme de moderniser l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture puis développer la transformation des produits agricoles a marqué une volonté manifeste de promouvoir des modèles économiques de promotion de chaînes de valeur qui sont de nature à booster l'économie nationale. C'est ce qui a justifié le programme d'action du gouvernement (PAG) appelé « Bénin révélé » qui, dans son plan d'action sectoriel d'agriculture a nécessité la dissolution des CARDERs, la liquidation de douze sociétés et offices d'Etat et le découpage des régions agricoles en sept (07) pôles de développement agricole axés sur des filières. Pour mener à bien les réformes, deux (02) organismes ont été installés notamment : (i) la création de sept (07) agences territoriales de développement agricole (ATDA) pour s'occuper de la promotion des filières au niveau des pôles et (ii) la création des directions départementales de développement agricole (DDAEP) qui se positionnent désormais sur les fonctions régaliennes de l'Etat dans le secteur agricole.

III. Synthèse des réalisations de 2018

1. Synthèse des activités par résultat

Au cours l'année 2018, plusieurs activités ont été réalisées par ETD au titre des différents programmes et projets mis en œuvre dans l'atteinte des différents résultats du POS 2016-2020. Au total huit (08) projets et programmes ont été mis en œuvre en 2018 notamment : (i) le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs (PAEIJ-SP) ; (ii) la Promotion et diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du PROSOL au Benin ; (iii) le projet Maintien des revenus des petits paysans de manière durable et consolidation d'un réseau de la commercialisation au Bénin et au Togo ; (iv) le Programme d'appui au renforcement de la démocratie participative locale pour un développement durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo (PARDEL-DD) ; (v) le Projet d'appui au renforcement de la démocratie et du développement économique local (PARDEL) ; (vi) la Stratégie de changement d'échelle de la démarche ESOP au Togo ; (vii) le Projet de Repérage d'Initiatives Alimentaires Responsables et Durables (RIARD) au Togo et au Bénin et (viii) le Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA).

1.1. Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention

Les différentes activités réalisées en 2018 autour du résultat 1 sont les suivantes :

1.1.1. Transformer les ESOP existantes en PME agroalimentaires viables

Plusieurs actions ont été réalisées en 2018 au titre de cette activité. Ces actions sont : (i) l'accompagnement des ESOP dans le processus de formalisation et structuration en PME SAS et SARL ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du processus de structuration des ESOP en PME et TPE ; et (iii) l'accompagnement des ESOP dans l'acquisition d'équipements et la réalisation d'infrastructures complémentaires en vue de la diversification.

Ces trois grandes actions réalisées ont permis les réalisations ci-après :

- la tenue de l'AGC de formalisation des ESOP Nyamassila et Amou Oblo ;
- l'appui à l'actualisation des textes dans les ESOP Kandi, Ouaké et Adja-Ouèrè et l'organisation des AGC sur la base des textes ajustés ;
- l'animation de trois (03) AGE au niveau des ESOP Agou, Soja Nyo et Kouka pour le transfert des parts de ETD au CIDEA ;
- six (06) processus de transformation en SAS (société par actions simplifiées) lancés ;
- 21 ESOP formalisées en SARL, une ESOP (Nyamassaila) formalisée en SCOOP-CA, une ESOP (Djidja) formalisée en Etablissement ;
- Huit (08) nouvelles formalisations d'ESOP lancées ;
- l'organisation et l'animation de trois (03) AGE de dissolution au niveau des ESOP Tchamba, Blitta et le RESOP TOGO ;
- l'accompagnement de l'ESOP Lalo dans l'organisation d'une AGE ;

- la soumission aux AG des projets de fusion des ESOP Amlamé, Kouka et Soja Nyo, d'une part, et des ESOP Mandouri, Tandjouaré et Dapaong d'autre part ;
- le lancement du processus de fusion des ESOP Vallée de zio et Mango en une seule grosse entreprise devant servir d'ESOP Semence ;
- l'accompagnement des ESOP Kaboli, Bassar et Nyamassila à prendre part dans le capital et à approvisionner l'ESOP Huilerie Sokodé en matière première dans le cadre du processus de sa formalisation ;
- la sensibilisation et la clarification du positionnement des ESOP Huilerie de Sokodé, jus d'ananas d'Adéticopé et Soja Nyo comme des agrégats autour desquels se retrouveront des TPE d'approvisionnement ;
- la mise en œuvre de la recapitalisation pour renforcer les fonds propres des ESOP avec l'augmentation des parts des producteurs au niveau des ESOP Badou (5 millions apport nouveau), Notsé (15 millions apport nouveau et incorporation des réserves), Dapaong-Mandouri et Tanjouaré (fusion pour consolider le capital), Pagouda (6 millions apport nouveau et incorparation réserves), Elavagnon (apport nouveau) et Sotouboua RE ;
- la finalisation des travaux complémentaires d'installation, de construction de bâtiments et d'équipement dans les ESOP Adéticopé (jus d'ananas), viande Notsé et Huilerie Sokodé ;
- la réalisation du test de transformation au niveau des ESOP ESOP Huilerie et Adéticopé.

1.1.2. Opérationnaliser un fonds d'investissement et de développement d'entreprises

L'opérationnalisation du CIDEA s'est poursuivie en 2018 avec pour objectif la mobilisation de fonds et la recherche de partenaires. Les actions concrètes réalisées en 2018 sont les suivantes:

- ☞ la tenue de deux (02) réunions ordinaires du Conseil d'Administration ;
- ☞ l'organisation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2018, ce qui a permis de définir un plan d'augmentation du capital du CIDEA qui comporte : (i) l'évaluation des parts de ETD dans les ESOP et leur transfert au CIDEA, (ii) et la mobilisation des ressources auprès d'institutions et de privés nationaux et internationaux ;
- ☞ l'élaboration des termes de référence et la sélection d'un cabinet pour l'évaluation ;
- ☞ la réalisation d'une mission de contrôle par le commissaire aux comptes ;
- ☞ des contacts ont été pris avec PROPARCO/AFD à Lomé et à Abidjan, la BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement) basée à Lomé et Investisseurs et Partenaires (I&P) en France.

1.1.3. Accompagner la mise en place de démarches qualité dans les entreprises

Les actions au titre de la mise en place de démarches qualité ont porté en 2018 sur les inspections et les démarches pour l'obtention du certificat de salubrité et de la certification biologique, la poursuite de l'élaboration du manuel de procédure qualité et du manuel

HACCP, et la tenue d'une mission de sensibilisation des ESOP Bénin sur la qualité et l'hygiène dans les entreprises agro-alimentaires.

Courant 2018, au total neuf (09) ESOP riz du Togo ont été inspectées précisément en mars par l'INH et l'ITRA pour l'obtention du certificat de salubrité sur le nouveau stock de riz paddy de la campagne 2017-2018. Au Bénin, les démarches pour l'obtention du certificat de salubrité et de la certification biologique des produits se sont poursuivies avec : (i) une rencontre avec l'Agence Nationale de Normalisation, de la Métrologie et de Contrôle de Qualité (ANM), structure sous tutelle du Ministère de Commerce et de l'Industrie et (ii) une sensibilisation des ESOP sur la démarche qualité en vue de préparer les ESOP à respecter les normes admises par la structure certificatrice l'ANM.

Au titre du manuel de procédure qualité et du manuel HACCP, le manuel a été finalisé et mis en œuvre. Une communication sur le référentiel HACCP a été effectuée dans un premier temps suivie des sensibilisations au sein des ESOP. La politique qualité définie a été affichée dans toutes les ESOP riz et soja (les ESOP qui font de la transformation), cependant le degré d'adoption est relativement faible dans certaines ESOP faute d'infrastructures adéquates.

Principalement au Bénin, une mission de sensibilisation a été organisée du 18 au 23 juin 2018, à l'endroit des ESOP Bénin sur la qualité et l'hygiène dans les entreprises agro-alimentaires. Des visites et contrôle inopinés ont été également réalisés dans les ESOP du Bénin après la mission de sensibilisation, afin de s'assurer de l'application des pratiques sur la démarche qualité.

Photo 1: Vues partielles de la séance de sensibilisation des femmes trieuses sur les bonnes pratiques d'hygiènes à l'ESOP Ouaké (Bénin)

1.1.4. Développer la vente des produits issus des ESOP par la mise en œuvre d'un plan de promotion

Les réalisations majeures de l'année 2018 ont concerné la poursuite de la gestion du plan markerting, la gestion des contrats d'achat et la participation aux actions de promotions des produits.

Au titre de la gestion du plan markerting, spécifiquement un plan marketing a été défini et mis en œuvre pour la farine de maïs, les pâtes ou farine de manioc, les viandes, le jus d'ananas et l'huile, le tourteau de soja et le riz délice. Les marques des jus, de la farine de manioc et de

l'huile de soja ont été mises au point. Et les ESOP riz ont été accompagnées dans la commande et le suivi de la livraison des emballages. Parallèlement, le diagramme de production pour tous les produits notamment : le jus, l'huile de soja, le tourteau de soja, la pâte de manioc, le gari et le tapioca a été défini. L'ESOP Adétikopé a été accompagnée dans l'actualisation du processus de production du jus d'ananas en tenant compte des résultats de dégustation et dans la définition des caractéristiques de l'emballage du jus d'ananas. L'ESOP Huilerie quant à elle a bénéficié d'un appui à la négociation d'un partenariat avec SolTeam SAS, une société française importatrice de protéine végétale et principalement du tourteau biologique.

Concernant la gestion des contrats d'achats, les différents contrats ont été suivis notamment : (i) la mise en œuvre du contrat de livraison du riz blanc à la Brasserie (BB) de Lomé avec 990 tonnes de riz livré sur la quantité contractuelle de 1080 tonnes en 2018 soit un taux de réalisation de 92% et le renouvellement du contrat pour une période de 2 ans allant de 2019 à 2020 ; et (ii) la mise en œuvre du contrat d'achat entre les ESOP et CERESCO.

Plusieurs actions de promotion ont connu la participation de ETD :

- la foire UAOD (Union Africaine des ONG de Developpement) du 25 au 28 mai 2018, la foire MIFA à Lomé du 23 au 25 juin 2018, et le forum des paysans à Kara du 04 au 07 juillet 2018 ;
- une exposition à la fête NONVITCHA en mai 2018 au Grand-Popo et le salon de la qualité du riz local organisé par SNV en avril 2018 à Cotonou ;
- la 7ieme édition du SIALO à Lomé ;
- le salon de la qualité et de la promotion des produits locaux organisé par l'Institut de Sécurité Alimentaire de l'Université d'Abomey-Calavi (le RESOP a encore remporté le premier prix de l'innovation) ;
- la journée « Consommons local organisé par la GIZ/ Prociva » ;
- la foire agricole organisée par ICRA ;
- le Best Young Business Awards (BYBA) organisé par la CCIB ;
- le Tradi Lunchn organisé par le RESOP et d'autres distributeurs de produits locaux ;
- la quinzaine de promotion du riz local financé par ENABEL et RIKOLTO.

Photo 2 : Vues partielles des stands d'exposition des produits ESOP et de ETD à la foire de MIFA

Photo 3: Cérémonie de lancement du SIALO (à gauche) et produits ESOP exposés au SIALO

1.1.5. Faciliter l'accès à des financements bancaires aux ESOP

Au cours de la période, les appuis apportés aux ESOP se sont poursuivis dans le sens : (i) de la recherche du financement de leurs besoins en fonds de roulement et au financement de la campagne agricole des producteurs et (ii) dans la rédaction des dossiers de crédits. Les ESOP ont renforcé leurs relations avec les institutions financières ce qui s'est matérialisé par quatre conventions de partenariats financiers avec ORABANK, ANPGF, le MIFA et ALIDE.

En 2018, des IMF et banques partenaires ont été identifiées et des négociations ont été faites pour l'obtention du crédit BFR et d'investissement. Au Togo, les IMF et banques partenaires identifiées sont : la COOPEC, DEKAWOWO, ORABANK et d'autres mécanismes de financement notamment le PAEIJ-SP, l'ANPGF, etc. Une rencontre d'échange s'est tenue avec le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA), ce qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat entre le mécanisme et les ESOP riz. Au Bénin plusieurs rencontres de négociation se sont tenues avec plusieurs institutions de Microfinance (IMF) notamment : ALIDE, SIAN'SON Microfinance et l'UNACREP Bénin avec pour résultat la signature d'une convention de partenariat avec ALIDE et un crédit de Cent millions (100 000 000) francs CFA négocié pour le compte de six (06) ESOP (Ouaké, Kandi, Vallée, Adja Ouèrè, Savalou et Lalo) et dix millions (10 000 000) francs CFA obtenus de la part de UNACREP au profit des ESOP Ouaké et Kandi.

Les ESOP ont également été accompagnées pour le déblocage des différents crédits avec : 220 000 000 de F CFA de crédit accordé à l'ESOP Agou sur une demande globale de 1 160 670 000 F CFA dont 757 710 000 de F CFA soumis à ORABANK et 402 960 000 de F CFA soumise à l'ANPGF[1].

Le Tableau 1 présente les indicateurs de suivi au titre des activités de ce résultat.

[1] Les crédits négociés ont été obtenus au premier trimestre 2019

Tableau 1 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 1

Indicateur	Total réalisé	Taux de réalisation	Analyse des écarts, commentaire
12 PME dont 08 au Togo et 04 au Bénin sont formalisées	11 sites identifiés pour la transformation des ESOP en SA dont 7 au Togo et 4 au Bénin.	60 %	
06 ESOP transformées en SAS	6 processus de transformation en SAS sont lancés.	-	
09 chaînes de valeur promues à travers les PME	9	100 %	
Le chiffre d'affaire des PME promues augmente d'au moins 20 %	2,593 milliards de F CFA	-	Le chiffre d'affaire obtenu par l'ensemble des entreprises a légèrement diminué de 4 % en passant de 2,7108 milliards de F CFA en 2017 à 2,593 milliards de F CFA en 2018
12 PME soutenues par le CIDEA	0	-	
Au moins 100 millions investis dans les PME par le CIDEA	0	-	

1.2. Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel

Au cours de l'année 2018, dans la poursuite de l'opérationnalisation du dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles, au total 143 primo-entrepreneurs ont été appuyés en plus des 169 de l'année passée. Les appuis à l'endroit des primo-entrepreneurs ont concerné : (i) leur sélection ; (ii) la formation à l'entreprenariat agricole ; (iii) la formation à l'élaboration des plans d'affaire ; (iv) l'accompagnement à l'actualisation et à la validation des plans d'affaires définis assorti de plans de financement ; (v) le suivi individualisé à la finalisation des plans d'affaires ; (vi) le suivi des activités de production ; (vii) la facilitation de l'accès aux intrants et crédit de campagne selon le mécanisme interne des ESOP avec leur IMF partenaires ; (viii) l'accompagnement sur les différents modèles fermier et (iv) l'accompagnement à la signature de contrat de production en lien avec les ESOP ciblées.

Ces réalisations ont été obtenues avec la prestation sur le projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) financé par la BAD à travers le MDBAJEJ. Malheureusement, le contrat avec le MDBAJEJ sur le projet PAEIJ-SP a été rompu courant novembre 2018 entrainant ainsi la rupture de contrat avec plusieurs cadres dédiés au projet.

Le Tableau 2 présente les indicateurs de suivi au titre des activités du résultat 2.

Tableau 2 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 2

Indicateur	Total réalisé		Evolution	Analyse des écarts, commentaire
	2017	2018		
450 jeunes primo-entrepreneurs (dont 300 au Togo et 150 au Bénin) installés dans les chaînes de valeur promues	112	145	29 %	La rupture du contrat a limitée les actions d'une part et d'autre part, l'augmentation du nombre de primo est conditionnée par les besoins exprimés par les entreprises.
450 jeunes (dont 300 au Togo et 150 au Bénin) formés au centre d'incubation	169	312	84 %	
Le nombre d'entreprises portées par des jeunes accompagnées augmentent d'au moins 50 %	169	312	84 %	Le nombre d'entreprise a augmenté de plus de 100 %. Il s'agit des entreprises individuelles.
Le nombre d'emplois créés pour les jeunes dans les chaînes de valeur promues augmentent d'au moins 50 %	336	387	15 %	Le nombre d'emploi a augmenté de 30 %

1.3. Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés

Plusieurs activités au titre du résultat 3 du POS ont été réalisées grâce aux ressources des projets et programmes poursuivis au cours de l'année 2018. Il s'agit : (i) du projet de Promotion et diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du PROSOL au Benin, (ii) du projet Maintien

des revenus des petits paysans de manière durable et consolidation d'un réseau de la commercialisation au Bénin et au Togo et (ii) du projet d'appui au renforcement de la démocratie et du développement économique local (PARDEL). Les différentes activités réalisées sont les suivantes :

1.3.1. Accompagner les producteurs dans la gestion durable des ressources (aménagements hydroagricoles, diffusion de techniques agro écologiques)

L'accompagnement des producteurs dans la gestion durable des ressources s'est poursuivi en 2018 avec : (i) l'aménagement des bas-fonds ; (ii) la formation sur les techniques de gestion durables des terres ; (iii) la poursuite de la diffusion de la technique de production du riz par le système de riziculture intensive (SRI) ; et (iv) la poursuite de l'accompagnement des producteurs à la production et à la certification du soja biologique.

Principalement les producteurs des ESOP Togo (Amou, Agou et Nosté) et des producteurs des ESOP Bénin (Savalou et Ouaké/Bantè) ont été accompagnés dans la mise en valeur et l'entretien des bas-fonds aménagés en 2017. Spécifiquement, les actions sont les suivantes :

- la pose des tuyaux de vidange sur les sites aménagés de Fotowui et Ehui ;
- la sensibilisation des producteurs sur la gestion des eaux de drainage ;
- l'accompagnement dans la correction des drains (par la pose des cordons pierreux) pour éviter leur surcreusement ou la mauvaise circulation des eaux ;
- le suivi technico-économique et l'estimation des rendements sur les sites de Tchaocopé, Fotohui, Amoutchi, Ehui et Atavé ;
- l'accompagnement des producteurs dans l'entretien des deux (02) bas-fonds de 25 ha aménagés au Bénin notamment Vêté- Fafa à Akété et Oké Owo à Okouta-Ossé.

Photo 4: Vues partielles de la pose des tuyaux de vidange sur le site de Fotowui

Au titre de la formation des producteurs des ESOP Bénin sur les techniques de gestion durable des terres, des sensibilisations ont été faites à l'endroit des producteurs des ESOP Bénin sur les effets néfastes du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles dans les zones d'intervention des ESOP Djidja, Savalou, Ouaké (Bantè), Adja Ouèrè (Ouinhi) et Kandi/Gogounou. Les producteurs de ces différentes zones ont également été encadrés dans la mise en place et la conduite des mesures GDT dans leur exploitation agricole afin d'obtenir des résultats durables. Au total 3 800 producteurs dont 38 % de femmes ont été formées sur les techniques de gestion de la fertilité des sols ainsi que les

mesures d'adaptation au changement climatique, et leur accompagnement dans la mise en œuvre des mesures GDT/ACC.

Concerrnant la poursuite de la diffusion de la technique SRI auprès des producteurs, les actions suivantes ont été réalisées :

- la remobilisation des représentants des tontines au cours des réunions de lancement de campagne et des producteurs au cours des visites de terrains pour la pratique de la technique du SRI ;
- la formation, l'accompagnement à l'installation des parcelles et le suivi des champs avec : (i) 7652 producteurs dont 3680 au Bénin et 3972 au Togo formés et sensibilisés ; (ii) 2550 producteurs dont 38,03 % de femmes recyclés au Bénin ; (iii) huit (08) chargés de suivi des producteurs formés au Togo et ; (iv) 155,31 ha emblavés au Togo selon la technique SRI.

Photo 5 : Vues partielles d'une séance d'installation d'une parcelle SRI dans la zone Amou

L'accompagnement des producteurs à la production et à la certification biologique du soja a été effectué au travers de :

- l'organisation d'une rencontre des CSP et des contrôleurs internes des ESOP soja à Soja Nyo dans le mois de mai 2018 ;
- l'accompagnement des ESOP soja dans l'organisation et la tenue des réunions de lancement de campagne et le suivi de la distribution des semences aux producteurs ;
- l'appui à la sensibilisation de 3644 producteurs pour la production biologique du soja ;
- le suivi de la signature par les producteurs d'un contrat type d'engagement sur 2522 ha pour une production de 2437 tonnes de soja au respect des règles de production biologique ;
- le suivi des ESOP à la mise en œuvre de la démarche qualité interne à travers la formation des producteurs et les suivis et contrôles des parcelles, en prélude avant la certification externe ;
- l'appui à la conduite du processus de certification externe avec ECOCERT, partenaire accompagnant les ESOP soja dans la certification de la culture de soja biologique ;

- l'accompagnement de trois ESOP (Soja Nyo, Amlamé et Kouka) dans l'inspection et la certification biologique du soja par l'ECOCERT avec 579 ha de parcelles soja inspectés au profit de 578 producteurs et 805 tonnes de soja certifié ;
- l'accompagnement de trois (03) ESOP (Kaboli, Nyamassila et Bassar) dans la certification du soja par SOYCAIN avec 1100 ha de parcelles de soja certifié au profit de 1120 producteurs ;
- la livraison de 1034 tonnes de soja grain biologique par 1251 producteurs.

Photo 6: Vues partielles des parcelles soja dans les zones de cultures de l'ESOP Tandjouaré

1.3.2. Poursuivre la diffusion de l'agriculture contractuelle et de la vente groupée

Au cours de la période, les différentes actions de ETD ont permis d'appuyer le renforcement et l'actualisation des réseaux des producteurs. De 26 224 producteurs à fin juin 2018, le nombre de producteurs a évolué pour tenir compte des besoins exprimés. A fin décembre 2018, on dénombre 22 214 producteurs (dont 36 % femmes) organisés en 1 651 groupes et sous contrat avec les ESOP. Une livraison de 13 610,8 tonnes de matière première a été faite par ces producteurs aux ESOP ce qui représente un revenu global en fin d'année de 2,154 milliards de FCFA, soit 3,285 millions d'euro.

1.3.3. Faciliter l'accès au crédit de campagne, d'investissement et aux intrants agricoles

Au cours de l'année 2018, les actions se sont poursuivies par les équipes techniques de ETD dans le cadre de la facilitation d'accès au crédit de campagne, d'investissement et aux intrants agricoles pour les ESOP.

Un suivi-accompagnement a été fait à l'endroit des producteurs affiliés aux ESOP dans la mobilisation de crédit. Ainsi : (i) 12 producteurs des ESOP Bénin ont été accompagnés dans l'obtention d'un crédit de six millions (6 000 000) de francs CFA à la CPEC au profit de 12 producteurs ; (ii) un crédit de 7 millions de FCFA a été obtenu à la CLCAM de Dangbo au profit de 75 producteurs ; et (iii) au total 2589 producteurs membres ont été mis en relation avec les IMF pour bénéficier d'un crédit d'un montant 123 075 755 F CFA. Le suivi de l'utilisation et la gestion du crédit octroyé en 2017 ont également été faits.

Les ESOP ont été accompagnées dans l'identification des fournisseurs de semences (soja et riz), dans l'acquisition et dans la distribution de semences aux producteurs. Au total 297,169 tonnes de semences (soja et riz) ont été distribués par les ESOP en 2018.

1.3.4. Accompagner les producteurs dans l'acquisition et à la gestion d'infrastructures de stockage et de petit matériel de production et de traitement post récolte

En 2018, ETD a accompagné les producteurs dans l'acquisition et la gestion d'infrastructures et de petit matériel avec : (i) l'accompagnement de l'ESOP Agou dans l'acquisition d'un équipement des machines pour la transformation de manioc en gari et tapioca et la construction de magasin dont les travaux ont démarré ; (ii) l'accompagnement et le suivi des travaux de finalisation d'installation d'équipements de transformation des ESOP Huilerie et Adéticopé : les travaux complémentaires ont été réalisés et le test de transformation a été fait dans les deux ESOP ; (iii) la réception de deux (02) trieuses optiques au profit des ESOP Kandi et Savalou ; (iv) la poursuite de la finalisation des investissements complémentaires à l'ESOP viande avec les vestiaires construits ainsi que le local devant abriter la chambre froide. La chambre froide sera réalisée à la suite de l'électrification.

Photo 7: Vue partielle des travaux complémentaires réalisés à l'ESOP viande

Le Tableau 3 ci-après présente la mesure de la performance des indicateurs du résultat 3.

Tableau 3 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 3

Indicateur	Total réalisé	Taux de réalisation	Analyse des écarts, commentaire
Le nombre de producteurs fournisseurs des ESOP formés aux pratiques agro-écologiques durables augmente d'au moins 20 %	10 202	8 %	Le nombre de producteurs a augmenté de 1,5 % par rapport à l'année passée
30 ha de bas-fonds aménagés	0	-	
250 ha de parcelles SRI mises en place	155,31	62 %	
1,5 milliards de crédits mobilisés par les producteurs en F CFA	13 000 000	0,9 %	

1.4. Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations

Les activités réalisées en 2018 au titre du résultat 5 sont les suivantes :

1.4.1. Standardiser les pratiques, capitaliser et diffuser les acquis

En aval de l'atelier de formation sur la gestion des connaissances et la capitalisation organisé en 2017, un atelier d'identification des pratiques à capitaliser s'est tenu les 27 et 28 septembre 2018 et cinq (05) sujets de capitalisation identifiés ont été retenus. Ces sujets de capitalisation ont fait l'objet d'élaboration au cours de l'année 2018. Les sujets de capitalisation identifiés sont les suivants :

- ➥ Le fonctionnement et le transfert des connaissances entre anciens et nouveaux membres des comités de développement à la base ;
- ➥ La structuration et l'organisation des collectivités territoriales : le cas des préfectures de Haho, du Moyen Mono, de l'Est Mono, et de la Commune de Notsè ;
- ➥ La gouvernance environnementale pour un développement durable des collectivités territoriales de Haho, du Moyen-Mono, de l'Est Mono, et de la Commune de Notsè ;
- ➥ L'appui à mobilisation des finances locales dans la préfecture de Moyen-Mono ;
- ➥ L'appui à l'aménagement durable des couloirs de transhumance dans la région des plateaux : méthodes et outils.

1.4.2. Promouvoir des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre

La promotion des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre s'est poursuivie en 2018 auprès de quatre (04) collectivités locales (Commune de Notsè, Préfecture de Haho, Préfecture du Moyen-Mono et Préfecture de l'Est-Mono) à travers les actions suivantes : (i) le diagnostic des acteurs de développement à la base de l'Est-Mono ; (ii) la tenue de 22 ateliers de renforcement de capacité des CCD ; (iii) l'organisation d'une réunion ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) le 29 mai 2018 à Notsè ; (iii) l'organisation des sessions de formation des CCD et OSC des collectivités sur le budget participatif ; (iv) l'élaboration du plan d'action annuel (PAA) de l'Est-Mono sur la base des actions planifiées dans son document de planification le 05 avril 2018 en présence de la délégation de l'UE et de tous les acteurs de la collectivité ; (v) la formation à l'intention des autorités locales et des agents de la collectivité de l'Est-Mono sur la réorganisation des services de l'ordonnateur, sur le montage des dossiers de consultation et sur l'attribution des marchés les 11, 18 et 25 août 2018 ; (vi) l'élaboration de quatre (04) outils d'animation et de communication et ; (vii) l'accompagnement des cadres de concertation notamment les comités cantonaux de développement dans l'élaboration de leurs plans de travail annuel pour 2018.

Photo 8: Vue partielle des participants lors des travaux au cours du COS (à gauche) et photo de famille du COS 2018 (à droite)

Photo 9: Vue partielle des participants lors de l'atelier de validation de la SPDD de l'Est-Mono (à gauche) et photo d'ensemble des participants (à droite)

Ces différentes actions ont permis d'obtenir : (i) 26 cadres de concertation et de dialogue impliquant près de 24 % de femmes et de jeunes mis en place et fonctionnels ; (ii) 4 PAA niveau collectivités et 22 PAA cantonaux élaborés ; (iii) la poursuite de renforcement de 22 cadres de concertation (CCD) ; (iv) un plan d'accompagnement de la préfecture de l'Est-Mono élaboré ; (v) la participation, des organes représentatifs des populations que sont les CCD et CPD aux côtés des autorités locales à la planification des actions de développement à l'échelle des territoires.

Les acteurs majeurs qui animent la vie des territoires, les autorités locales et les comités cantonaux et préfectoraux de développement ont beaucoup gagné en capacités techniques pour la mise en œuvre d'actions de développement mais aussi en confiance mutuelle pour la planification des actions de développement dans leurs territoires.

1.4.3. Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de mobilisation de finances locales des collectivités territoriales

Différents actions ont été menées au cours de l'année 2018 au niveau des collectivités dans le but de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de la mobilisation des finances locales. Ces actions sont : (i) l'organisation des sessions de formation sur le montage des dossiers de consultation, spécifiquement sur l'élaboration des Dossiers d'appel à concurrence (DAC) et sur l'attribution des marchés à l'intention de tous les organes de gestion des marchés publics ;

(ii) l'appui technique et méthodologique aux collectivités de Haho, Moyen-Mono, Est-Mono et Commune de Notsè de façon dégressive dans la passation des marchés ; (iii) la formation des collectivités sur le budget participatif ; (iv) l'appui méthodologique lors des présentations des comptes administratifs et de gestion des collectivités ; (v) les appuis techniques et méthodologiques au conseil de préfecture du Haho et du Moyen-Mono en matière de recouvrement des taxes et ; (vii) la tenue d'une rencontre de travail préliminaire le 07 mars 2018 entre le chef centre OTR de Haho et l'équipe de gestion du programme PARDL-DD.

Photo 10 : Vues partielles de la formation sur le budget participatif à l'Est-Mono

Ces actions ont eu pour résultat : (i) le renforcement des capacités de contrôle, de suivi de la collecte de taxes de l'Est-Mono par la dotation d'un matériel roulant et par la mise en place d'un guichet unique ; (ii) au total, 15 marchés passés par les collectivités dont 12 sans l'appui du programme et ; (iii) l'accompagnement des acteurs pour l'élaboration des budgets participatifs de leurs collectivités.

Photo 11 : Vue partielle de la moto remise au Conseil de préfectures de l'Est-Mono

1.4.4. Œuvrer sous la coordination des collectivités locales à un meilleur accès des populations aux services de base (eau, santé, assainissement), aux ressources naturelles et énergétiques (accès au foncier, mobilité du bétail et agropastoralisme)

Des actions améliorant le cadre de vie des habitants et l'économie des territoires se sont poursuivies en 2018 afin de garantir un meilleur accès des populations aux services de base, aux ressources naturelles et énergétiques à travers : (i) les appuis techniques et méthodologiques aux collectivités de Haho, du Moyen-Mono et de l'Est-Mono dans le choix des infrastructures suite à la répartition des enveloppes FDT ; (ii) l'accompagnement des collectivités du Haho, Moyen-Mono et de l'Est-Mono dans l'identification des besoins en infrastructures de proximité dans les cantons, leur priorisation et leur spatialisation ; (iii) le contrôle qualité des réalisations et le suivi des ouvrages réalisés en 2017 ; (iv) la poursuite de l'extension du dispositif de collecte et de gestion des ordures ménagères à l'ensemble des périmètres urbains et la réduction de la prolifération des dépotoirs sauvages ; (v) la poursuite de l'appui-accompagnement du SCOOPS LOLONOU dans la valorisation des ordures ménagères ; (vi) des sensibilisations à l'endroit des populations des collectivités sur : (a) les enjeux liés à l'hygiène et à l'assainissement en mettant un accent particulier sur la gestion des ordures ménagères au quotidien dans ces milieux, et (b) l'impact de la non gestion des ordures ménagères sur l'environnement ; et (vii) l'organisation d'un atelier de lancement du Projet d'appui à la mobilité du bétail pour un meilleur accès aux ressources et aux marchés en Afrique de l'Ouest (PAMOBARMA Composante AFD) à Anié le 30 octobre 2018.

Dans le cadre de la gestion des ordures ménagères à Tohoun, les discussions ont abouti aux résultats suivants :

- ✓ Le dépotoir au niveau de l'Ecole primaire publique centrale de Tohoun a été dégagé ; les détritus ont été déposés sur un site lors d'une journée de salubrité.
- ✓ Au total trois (03) sites de dépotoirs intermédiaires ont été identifiés à Tohoun. Par la suite, ces trois (03) sites ont été invalidés par l'Agent de santé responsable de la Zone pour trois (03) raisons (la proximité du centre hospitalier, la présence d'essences naturelles végétales sur un des sites et la difficulté d'accès). Les négociations continuent en vue d'identifier de nouveaux sites convenables.

A Kpèlè et à Wahala, l'identification des sites de dépotoirs intermédiaires a fait face à la réticence des communautés à mettre à disposition des parcelles.

Photo 12 : Vue partielles du dégagement du dépotoir central au niveau de l'Ecole primaire publique centrale de Tohoun

1.4.5. Soutenir les initiatives locales à caractères économique et environnemental

En dehors des 26 microprojets d'initiatives locales identifiés en 2017 dont 17 ont été financées, le processus pour l'identification d'autres microprojets d'initiatives locales a été lancé au cours de l'année 2018 dans les quatre (04) collectivités. A l'issue du processus, 35 microprojets d'initiatives locales devront être retenus pour atteindre la prévision des 60 microprojets d'initiatives locales.

Au total huit (08) initiatives locales à caractère environnemental et social ont été soutenues dans la préfecture de Haho au cours de la période. Le Tableau 4 ci-dessous présente les initiatives locales soutenues en 2018.

Tableau 4 : Initiatives locales soutenues en 2018 dans la préfecture de Haho

Collectivité	Initiative	Porteur	Montant
Haho	Construction de mur végétal autour de 16 ha de périmètre maraicher et renforcement de capacité d'approvisionnement d'eau potable de la ferme AVI aux populations	SCOOPS AVI	120 700
	Elevage de petits ruminants	SCOOPS DOUNAGNON	144 500
	Culture du maïs, du soja et Niébé	SCOOPS Novissi	229 500
	Le jardinage (maraichage)	Groupement LANHESSIRE	238 680
	Création d'une forêt communautaire	AVGAP	164 900
	Agroforesterie	GNAGBLIGA	165 750
	Production de produits maraîchers	SCOOPS DEKAWOWO	228 480
	Production et transformation du manioc en farine	Groupement LOLOGNON	161 500

Le Tableau 5 présente les indicateurs de suivi au titre des activités du résultat 4.

Tableau 5 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 4

Indicateur	Total réalisé	Taux de réalisation	Analyse des écarts, commentaire
06 collectivités locales accompagnées	4	67 %	
Au moins 27 cadres de concertation animés	26	96 %	
05 infrastructures réalisées pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement	0	-	Les appels à proposition pour la réalisation des ouvrages d'eau sont lancés dans les collectivités.
20 initiatives locales soutenues	25	125 %	
10 km de berges restaurés et 20 ha de forêt communautaires	10 km de berges et 21,5 ha de forêts communautaire restaurées	100 %	

1.5. Résultat 5 : ETD a renforcé son professionnalisme, ses capacités d'innovation et son influence sur les politiques publiques dans les différents pays d'intervention

Les activités réalisées en 2018 autour de ce résultat sont les suivants :

1.5.1. Opérationnaliser une politique de ressources humaines motivante pour le personnel et efficiente pour l'organisation

La définition et la mise en œuvre d'un plan de formation du personnel envisagée n'a pas pu être réalisée en 2018. Néanmoins, l'organigramme de ETD 2016-2020 actualisé avec l'intégration de nouveaux postes est en cours de validation.

1.5.2. Mettre en œuvre un plan de communication pour faire connaître davantage les expertises et les résultats et impacts des activités mises en œuvre au Togo et au Bénin

Les actions au titre du plan de communication de ETD déployé depuis 2016, se sont poursuivies au cours de l'année 2018 avec pour objectif de faire connaitre davantage l'expertise, les résultats et impacts des activités mises en œuvre par ETD.

Les actions de communication spécifiques réalisées ont été : (i) la communication sur les différents projets et programme avec l'élaboration des différents supports et l'élaboration des plans de communication par projet ; (ii) l'animation régulière du site internet de ETD avec la diffusion d'informations relatives aux différentes activités réalisées tant au plan technique qu'organisationnel ; (iii) la visibilité assurée des différents partenaires institutionnels et financiers associés aux différents programmes et projets ; (iv) la couverture et l'organisation des différents ateliers, réunions et formations ; (v) la participation aux foires et salon (la foire UAOD (Union Africaine des ONG de Developpement), la foire MIFA, le forum des paysans à Kara, le salon de la qualité et de la promotion des produits locaux organisé par l'Institut de

Sécurité Alimentaire de l'Université d'Abomey-Calavi, la journée « Consommons local organisé par la GIZ/ Prociva», la foire agricole organisée par ICRA, une exposition à la fête NONVITCHA au Grand-Popo) et le salon de la qualité du riz local organisé par SNV en avril 2018 à Cotonou ; (vi) la participation au Tradi Lunchn organisé par le RESOP Bénin et d'autres distributeurs de produits locaux ; (vii) la présentation par ETD du modèle ESOP à une journée de réflexion des acteurs de la filière riz Bénin sur la contractualisation où ceux-ci ont convenu de tirer des leçons pour la signature des contrats entre coopératives de producteurs et transformatrices et autres unités de transformation de riz ; (viii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de promotion des ESOP et (ix) au total 28 articles rédigés et publiés en 2018.

1.5.3. Renforcer la démarche de management de connaissance et le dispositif de suivi-évaluation

Différents progrès ont été réalisés en matière de management des connaissances en 2018 notamment : (i) la poursuite du processus de capitalisation sur la démarche ESOP (les termes de références de l'atelier de capitalisation sont validés et l'atelier est prévu pour l'année 2019) ; (ii) la participation de ETD à une mission d'évaluation sur le terrain sur « la contribution des ESOP à l'amélioration du revenu des petits producteurs et leur accès durable aux marchés au Togo », mission conduite par la Coordination pour le Suivi-évaluation par la Société Civile (COSESC) avec certains membres du CIPS ; (iii) la tenue d'un atelier d'identification des pratiques à capitaliser ; (iv) la poursuite de l'animation du groupe de diffusion et de partage en ligne réunissant tous les cadres de ETD . Au total quatre (04) documents de capitalisation ont été produits en 2018.

Photo 13: Vue partielle des participants lors de l'atelier d'identification des pratiques à capitaliser

Au titre du suivi-évaluation, la phase test du dispositif informatisé (application web accessible par mobile dénommée pour l'instant Quick Project) s'est poursuivi et une première version de l'application Quick Project est disponible via le lien « quickprojet.mediasoftmoney.com » en attendant son déploiement effectif.

Le suivi des niveaux de réalisation des activités des projets et programmes a été effectif au cours de l'année 2018 avec des cadres de résultats à jour.

Afin de mesurer les changements intervenus sur les territoires accompagnés par ETD dans le cadre de la gouvernance locale et le développement économique des territoires, une mission d'analyse des changements a été effectuée du 22 au 25 mai 2018. Au cours de cette mission,

des entretiens ont été faits avec les autorités locales ainsi que les acteurs locaux afin d'identifier les types de changement intervenus au sein des collectivités depuis la mise en œuvre des actions de ETD. Les acteurs ont été unanimes sur les changements suivants qui sont intervenus :

- Une meilleure collaboration entre les autorités locales et les représentants des communautés ;
- Toutes les collectivités disposent désormais d'un repère. Ils savent quoi faire à chaque niveau ;
- Une meilleure connaissance par les acteurs des enjeux de développement de leurs territoires ;
- Plus d'implication et de mobilisation ;
- Une amélioration de la collecte des taxes et de la maîtrise d'ouvrage avec l'atteinte d'une certaine autonomie et respect des procédures.

1.5.4. Opérationnaliser le fonds d'innovation et de développement (FID)

Au cours de l'année 2018, l'opérationnalisation du FID s'est traduite par : (i) la poursuite du mécanisme interne de prélèvement des fonds auprès des ESOP et des salariés de ETD au profit du FID ; et (ii) la recherche des fonds des différents acteurs. Au total 4,5 millions de FCFA ont été mobilisés par le FID au cours de la période.

1.5.5. Développer de nouveaux partenariats techniques et financiers

Les différents partenariats noués par ETD, notamment : (i) le partenariat institutionnel avec le CIDR ; (ii) le partenariat institutionnel avec les ministères en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin ; (iii) le partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD) ; (iv) le partenariat avec Recherche et Evaluation de SOLutions Innovantes et Sociales (RESOLIS) ; (v) les partenariats institutionnels avec les quatre (04) collectivités locales appuyées au Togo ; (vi) les partenariats financiers avec Pain pour Le Monde – Service Protestant de développement, GeTM, l'UE, le CFSI et la Fondation de France, le Conseil général des Yvelines, le SCAC ; (vii) les partenariats avec l'Université de Lomé au Togo, l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin et l'Université de l'Idaho des Etats-Unis et ; (viii) les partenariats avec la GIZ, ont été renforcés en 2018 grâce à la mise en œuvre des différents projets et programmes.

Un nouveau partenariat a été développé en 2018 avec Acting for Life à travers le Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA, Composante AFD).

ETD a été impliqué en 2018 dans diverses actions notamment : (i) la participation à une séance de travail avec les élus et les techniciens de la PNOPPA dans le but de nouer une bonne alliance et d'asseoir un cadre formel de collaboration (Dans sa phase opérationnelle, la PNOPPA sera au cœur du plan stratégique du développement du secteur agricole du Bénin (PSDSA) ainsi que d'autres projets/programmes en passe de validation par l'Etat central et les partenaires techniques et financiers) ; (ii) la co-organisation avec l'ONG OADEL et la CTOP du 09 au 13 avril 2018, d'une visite de partages d'expériences entre une délégation venue du Burkina Faso composée de la CPF (Confédération Paysanne du Faso) et de l'APME2A

(Agence pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Agroalimentaires) sur "la commande institutionnelle des produits locaux" ; (iii) l'accueil en février 2018 au Togo de la FUCROPI (Fédération des Unions coopératives de Riz) du Niger en visite d'échange pour s'inspirer du modèle ESOP ; (iv) la présidence des réseaux notamment : l'Alliance Internationale de Dévelopement et de Recherche (AIDR), la Fédération des ONG du Togo (FONGTO) et le Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC) ; (v) la participation aux rencontres de travail technique et stratégique en lien avec les institutions et les ministères en charge du développement du monde rural notamment : (a) l'atelier de définition de stratégie pour la pérennisation institutionnelle et financière de l'approche FBS au Togo, (b) le 2ème forum des organisations de la société civile (OSC) sur le thème : «Amplifier la voix des citoyens, consolider l'action des OSC et démocratiser la gouvernance du PND pour construire ensemble le Togo que nous voulons en 2030» ; (c) la revue sectorielle du secteur agricole 2017 du Bénin ; (d) la rédaction du programme national de développement de la filière riz au Bénin ; et (e) l'évaluation institutionnelle de l'organisation de la société civile.

1.5.6. Améliorer le fonctionnement de la gouvernance de l'organisation

Au cours de l'année 2018, un conseil d'administration s'est tenu le 06 juillet 2018, conseil à l'issu duquel : (i) le compte rendu du dernier CA a été adopté ; (ii) les rapports d'activités, financier et d'audit de l'année 2017 ont été examinés et validés ; (iii) le programme d'activités 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2018 ont été examinés et validés ; (iv) l'état d'avancement du POS 2016-2020 a été examiné ; (v) le projet de construction du siège de ETD a été examiné et ; (vi) quatre (04) candidats ont été identifiés et le conseil a validé leur adhésion comme nouveaux membres à l'association de ETD. Les nouveaux candidats adhérents notamment : KOFFI-TESSIO Egnonto M. Nicolas, Professeur à l'Université de Lomé ; KODJOVI-NUMADO Ayaovi Hoto, Ingénieur Agroéconomiste/Consultant ; ALABI Lawani, Ingénieur Agronome/Consultant et ; AFANTCHAO Romuald K., Professeur à l'université d'Idaho (USA) ont été présentés à l'Assemblée Générale tenue le 7 juillet 2018 et l'AG a statué sur leur adhésion définitive à l'association.

Toujours au titre du fonctionnement de l'organisation, les réunions bimensuelles de concertation du personnel de direction ainsi que les réunions trimestrielles de pilotage et de programmation ont été effectives et ont connu la présence de tous les concernés. Le Directeur Général s'investit moins dans l'opérationnel et s'emploie véritablement aux activités de réseautage, de mobilisation de ressources et de management global de l'organisation.

Le Tableau 6 présente les indicateurs de suivi au titre des activités du résultat 5.

Tableau 6 : Tableau de bord de suivi des indicateurs du résultat 5

Indicateur	Total réalisé	Taux de réalisation	Analyse des écarts, commentaire
Un plan de formation du personnel élaboré et mis en œuvre	-	-	
Au moins quatre ateliers thématiques nationaux organisés pour la diffusion des acquis	1	25 %	
20 articles portant sur les actions et les performances de ETD publiés sur le site web de ETD	28	140 %	
Au moins 10 documents de capitalisation produits	4	40 %	
Au moins deux sessions de formation organisées au profit des équipes projets pour l'appropriation de l'application Quick Projet ainsi que des mécanismes de suivi-évaluation des projets et programmes de ETD	0	-	
Au moins dix sollicitations reçues pour la participation à des ateliers thématiques au niveau national et international	12	120 %	
Deux expertises développées par ETD reprises dans les documents de politiques en matière de développement de l'agriculture et en matière de soutien aux collectivités locales	2	100 %	
Au moins 50 millions de FCFA mobilisés par le FID	4,5 millions de FCFA	9 %	
Au moins 4 nouvelles conventions de partenariats signées	1	25 %	

2. Moyens et ressources mobilisés en 2018

Au 31 décembre 2017, ETD disposait d'un effectif de 62 salariés. Cet effectif a subi des modifications suite aux départs et aux échéances de contrats pour devenir un effectif de 43 salariés au 31 décembre 2018.

2.1 Bilan financier

Au plan financier, les états financiers présentent un résultat positif de l'année 2018 de cinq millions huit cent soixante-sept cent dix-huit (**5 867 118**) FCFA et un total bilan de deux cent soixante-treize millions cent vingt-neuf mille cent soixante-cinq (**273 129 165**) FCFA. Confère les Tableau 7 et Tableau 8.

Tableau 7: Actif

Réf.	ACTIF	Montant Brut 2018	Amort. / prov. 2018	Montant net 2 018	Montant net 2 017
	ACTIF IMMOBILISE				
GC	**Immobilisations corporelles**				
GD	Terrains	62 950 000		62 950 000	62 950 000
GE	Bâtiments, Installations	45 300 000	9 066 205	36 233 795	36 233 795
GF	Matériel (Note 1)	407 449 566	385 591 485	21 858 081	15 870 660
GH	**Immobilisation financière (Note 2)**	131 142 067	52 088 528	79 053 539	79 053 539
GI	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**	**646 841 633**	**446 746 218**	**200 095 414**	**194 107 993**
	ACTIF CIRCULANT				
GN	**Créances (Note 3)**	16 500 000	-	16 500 000	17 500 000
GR	Autres créances				
GS	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**	**16 500 000**	**-**	**16 500 000**	**17 500 000**
	TRESORERIE – ACTIF				
GT	Titres de placement et valeurs à encaisser				
GU	Banques, chèques postaux, caisse (Note 4)	56 533 751	-	56 533 751	38 178 846
GV	**TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)**	**56 533 751**	**-**	**56 533 751**	**38 178 846**
GY	**Ecarts de conversion - Actif (IV)**				
	(perte probable de change)				
GZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**	**719 875 384**	**446 746 218**	**273 129 165**	**249 786 839**

Tableau 8: Passif

Réf.	PASSIF	Montant	Montant
Réf.	(avant répartition)	2 018	2 017
	CAPITAUX PROPRES		
HA	Capital		
HB	Ecart de réévaluation		
HE	Report à nouveau (Note 5)	206 091 035	202 937 961
HF	**Résultat net de la période (Note 6)**	5 867 118	3 153 074
HG	Provisions réglementées		
CM	Subventions et Fonds Assimilés (Note 7)	18 458 871	60 520 526
HI	**TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)**	**230 417 023**	**266 611 561**
	DETTES FINANCIERES		
HK	Emprunts et dettes financières		
HL	Provisions financières pour risques et charges		
HM	**TOTAL DETTES FINANCIERES (II)**		
HN	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)**	**230 417 023**	**266 611 561**
	PASSIF CIRCULANT		
HP	Clients, avances reçues		
HQ	Fournisseurs		
HR	Autres dettes (Note 8)	42 712 142	22 599 017
HS	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**	**42 712 142**	**22 599 017**
	TRESORERIE – PASSIF		
HU	Banques, concours bancaires		
HV	**TOTAL TRESORERIE PASSIF(IV)**		
HY	**Ecart de conversion – Passif (V)**		
HZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**273 129 165**	**289 210 578**

2.2. Compte de résultat

Le total des charges est de quatre cent quatre-vingt-quatre millions quatre cent vingt-huit mille huit cent vingt un (**484 428 821**) FCFA et les produits à quatre cent quatre-vingt-dix millions deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent trente-neuf (**490 295 939**) FCFA.

Tableau 9: Charges

CHARGES			Exercice 2018	Exercice 2017
			Net	Net
Achat de marchandises				
	Variation de stocks (+/-)			
Achat de matieres premieres et autres achats **(Note 9)**			114 005 683	292 128 576
	Variation de stocks (+/-)			
Transport **(Note 10)**			3 211 645	9 739 160
Services exterieurs et autres charges **(Note 11)**			73 156 055	116 243 705
Charges de personnel **(Note 12)**			253 404 063	298 487 400
Dotations aux amortissement **(Note 13)**			40 651 375	35 038 978
Charges financieres				
Total des charges des activites ordinaires			**484 428 821**	**751 637 819**
Charges hors activites ordinaires				
Impots sur le resultat				
Total general des charges			**484 428 821**	**751 637 819**

Tableau 10: Produits et résultats

PRODUITS			Exercice 2018	Exercice 2017
			Net	Net
Vents de marchandises				
Ventes de produits fabriques, travaux services **(Note 14)**			1 965 000	96 354 366
Chiffre d'Affaires			1 965 000	96 354 366
Autres Produits d'exploitation **(Note 15)**			488 330 939	658 436 527
Variation de stocks de produits et en-cours				
Valeur ajoutée	**299 922 556**	**336 679 452**		
Reprises de provisions				
Résultats d'Exploitation	**5 867 118**	**3 153 074**		
Produits Financiers **(Note 16)**				
Total des produits des activités ordinaires			**490 295 939**	**754 790 893**
Résultats des activités ordinaires	**5 867 118**	**3 153 074**		
Produits Hors Activités Ordinaires				
Total général des produits			**490 295 939**	**754 790 893**
RESULTAT NET (+/-)	**5 867 118**	**3 153 074**		

IV. Etat synthétique des évolutions

Les performances clés de ETD en 2018 comparativement à celles de 2017 sont présentées dans le Tableau 11 ci-après.

Tableau 11: Evolution des chiffres de ETD en 2017 et 2018

Années	2017	2018	Evolution (%)
Nombre de programmes	**8**	**8**	**0**
Nombre d'ESOP promues	**51**	**39**[2]	**-23**
Nombre de collectivités appuyées	**4**	**4**	**0**
Nombre de salariés	**62**	**43**	**-31**
Nombre total de bénéficiaires	**389 904**	**388 159**	**-0,45**
Chiffre d'Affaires en F CFA	**754 790 893**	**490 295 939**	**-35**
Chiffre d'Affaires en EURO	**1 151 350**	**747 892**	**-35**

L'évolution de quelques indicateurs clés est présentée dans le Tableau 12.

Tableau 12: Evolution de quelques indicateurs clés de 2017 par rapport à 2018

Indicateurs clés	Situation fin 2017	Situation 2018	Évolution (%)
Nombre de filières touchés par les ESOP	9	9	-
Nombre d'ESOP promues	51	39[3]	-23
Nombre de producteurs touchés	24 180	22 214	-8
Nombre de femmes	9 049	8 081	-11
Nombre d'organisations de producteurs	1 920	1 615	-16
Volume de produits traités (Tonne)	10 899	7 136	-34
Chiffre d'affaires consolidé (millions de FCFA)[4]	2 710	2 593	-4
Revenu distribué aux producteurs[5] (millions de FCFA)	1 301	2 154	66
Résultat net (millions de FCFA)	-154	11,19	107
Nombre d'emplois	176	154	-12,5
Équivalents emplois	2 931	5 129	75
Nombre de collectivités touchés	4	4	0
Nombre de cadres de concertation animés	22	26	18
Nombre d'initiatives locales soutenues	17	25	47
Nombre d'infrastructures réalisées pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement	3	0	-

[2] Le nombre d'ESOP à la suite du processus de regroupement/fusion
[3] Le nombre d'ESOP à la suite du processus de regroupement/fusion
[4] 1 euro = 655,957 FCFA
[5] Le revenu brut versé aux producteurs correspond au montant total des ventes de matière première aux ESOP

V. Annexes : identification des programmes et projets mises en œuvres en 2018

Tableau 13 : Fiche synthétique du Contrat PAEIJ-SP

<table>
<tr><td colspan="5">Intitulé et acronyme</td></tr>
<tr><td colspan="5">«Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs» (PAEIJ-SP)</td></tr>
<tr><td>Référence contrat</td><td>Durée totale</td><td>Date début</td><td>Date fin</td><td>Financement</td></tr>
<tr><td>N°00973/2016/ED/MDBAJEJ-PAEIJ-SP/PI/BAD</td><td>3ans</td><td>2017</td><td>2019</td><td>Banque mondiale via MDBAJEJ Togo</td></tr>
<tr><td colspan="3">Maîtrise d'ouvrage : MDBAJEJ Togo</td><td colspan="2">Maîtrise d'œuvre : ETD (prestataire)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Montant : 453 475 000 F CFA soit 691 278 euros HT</td><td colspan="2">Partenaires : MDBAJEJ Togo, MAEH, UGP</td></tr>
<tr><td colspan="5">Zones d'intervention de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes</td></tr>
<tr><td colspan="5">Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles</td></tr>
<tr><td colspan="5">Petites et moyennes entreprises structurantes établies ; jeunes entrepreneurs et jeunes formés dans les centres de formation professionnelle appuyés par le projet ; producteurs/éleveurs ; femmes issues de villages ruraux et vulnérables, les institutions financières et de micro-finances et les centres de formation.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo (Atakpamé, Blitta) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles +02 Conseillers en gestion +01 Conseiller en accompagnement des primo + 01 Conseiller chargé du contrôle + 01 Conseiller en marketing +01 spécialiste en genre +01 spécialiste éducation financière + 04 Technicien + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectifs spécifiques</td></tr>
<tr><td colspan="5">(i) l'appui aux ESOP qui présentent les profils requis, (ii) l'appui aux primo-entrepreneurs et les producteurs tout au long des chaines de valeur agricoles (CVA) identifiées, (iii) l'appui aux jeunes diplômés en gestion d'entreprises afin de les former à l'accompagnement à l'entreprenariat</td></tr>
<tr><td colspan="5">Principales résultats attendus de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">6 PME structurantes (ESOP) dont 5 établies et une en construction sur la filière élevage ;
720 jeunes entrepreneurs (dont 30 % de femmes) dans différents maillons en amont et en aval
8 520 producteurs/éleveurs (dont 40 % de femmes) ;
100 femmes issues des villages ruraux enclavés et vulnérables autour des zones de production et ou de transformation ;
600 jeunes formés dans les centres de formation professionnelle (FP) appuyés par le projet dont 40% de femmes ;
13 500 emplois créés dans les chaînes de valeur agricoles (producteurs, industriels et distributeurs), dans les services d'appui aux chaînes de valeur agricoles et dans les autres secteurs ;
470 jeunes bénéficiaires de financement (dont 40% de femmes ;
800 groupements agricoles bénéficiaires de financement (dont 40% de femmes)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Références</td></tr>
<tr><td colspan="5">Kossivi AGBO, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PAEIJ-SP. Tél. : (+228) 90 72 46 76. Courriel : paeijtogo@gmail.com</td></tr>
</table>

Tableau 14 : Fiche synthétique du Contrat PROSOL

Intitulé et acronyme				
«Promotion et diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du PROSOL au Benin»				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	2ans	2015	2017	GIZ
Maîtrise d'ouvrage : GIZ		**Maîtrise d'ouvrage :** GIZ		
Montant : 131 408 080 F CFA soit 200 326 euros TTC		**Partenaires :** GIZ, MAEP Bénin		
Zones d'intervention de ETD				
Bénin; départements du Zou (Djidja et Ouinhi) ; des collines (Bantè et Savalou) et de l'Alibori (Gogounou et Kandi).				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Les producteurs de soja et de riz et leurs organisations membres des ESOP dans différents départements concernés (au moins 40% de jeunes et 30% de femmes).				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Bénin : Responsable du projet + 02 Agronomes + 06 Techniciens agricoles + 01 gestionnaire et spécialiste en marketing + 01Comptable + 01 Secrétaire				
Objectif spécifique				
Diffuser les techniques de protection et de réhabilitation des sols auprès des producteurs membres des ESOP dans six communes cibles du projet au Bénin				
Résultats attendus de ETD				
Composante 1 : R1 : des producteurs membres des six ESOP au Bénin ont adopté des techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols. Les effets escomptés sont : (i) la diffusion de techniques innovantes de gestion intégrée de la fertilité des sols, notamment l'introduction d'associations de légumineuses dans les rotations et l'utilisation de la matière organique, et de l'urée super granulée, (ii) la reconstitution partielle de la fertilité des sols, et (iii) une augmentation des rendements, de la productivité et du revenu. Composante 2 : R2.1: Des producteurs de riz membres des ESOP riz au Bénin ont adopté le système de riziculture intensive comme mode de production. R2.2. les producteurs adoptent la technique de production biologique du soja comme moyen de conservation et de protection des sols. R2.3. De bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais chimiques sont appliquées par les producteurs.				
Références				
DJEDJE Melanie, Chargée de Projet - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH - 08 B.P. 1132 Tri Postal Cotonou / Bénin –Tél. +229 23 61 00 34 (Parakou) Tél. +229 21 31 86 - Mobile +229 62 40 78 57 - email : melanie.djedje@giz.de -				

Tableau 15 : Fiche synthétique du projet Maintien des revenus des petits paysans de manière durable et consolidation d'un réseau de la commercialisation, phase 2017 - 2019 / PPLM

<table>
<tr><td colspan="5">Intitulé et acronyme</td></tr>
<tr><td colspan="5">« Maintien des revenus des petits paysans de manière durable et consolidation d'un réseau de la commercialisation» (phase suivante)</td></tr>
<tr><td>Références contrats</td><td>Durée totale</td><td>Date début</td><td>Date fin</td><td>Financement</td></tr>
<tr><td>-</td><td>3 ans</td><td>2017</td><td>2020</td><td>PPLM</td></tr>
<tr><td colspan="3">Maîtrise d'ouvrage : ETD</td><td colspan="2">Maîtrise d'œuvre : ETD</td></tr>
<tr><td colspan="3">Montant : 815 201 295 F CFA soit 1 243 500 euros.</td><td colspan="2">Partenaires : CIDR, MAEP Togo</td></tr>
<tr><td colspan="5">Zones d'intervention au Benin</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes et Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 Conseiller technique /CIDR ;
Bénin (Cotonou) : Chef projet + 3 Conseillers agricoles + 2 Conseillers en gestion + 1 Secrétaire comptable</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectifs spécifiques</td></tr>
<tr><td colspan="5">1. Un réseau consolidé et diversifié d'entreprises agroalimentaires performantes sont promues (un pôle d'entreprises structurantes agissant comme d'agrégats). 2. Les producteurs adoptent des pratiques agroécologiques durables et approvisionnent en quantité et qualité suffisante les entreprises agroalimentaires. 3. La reconnaissance et l'influence du système ESOP sur les politiques sectorielles.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Principales réalisations attendues</td></tr>
<tr><td colspan="5">1. Amélioration de la compétitivité de la productivité des spéculations touchées ; 2. Professionnalisation des producteurs touchés par leur spécialisation à travers les spéculations contractuelles ; 3. Amélioration des conditions d'accès aux crédits des entreprises accompagnées et des producteurs ; 4. Réduction du chômage à travers les emplois générés dans la production, transformation, et commercialisation ; 5.Contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire par la mise sur les marchés de produits locaux de qualité.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Références</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ewald Zimmer, PPLM / Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de</td></tr>
</table>

Tableau 16 : Fiche synthétique du PARDEL-DD

Intitulé et acronyme				
« Programme d'appui au renforcement de la démocratie participative locale pour un développement durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
2016/378-717	3 ans	2016	2019	UE, GeTM
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 503 122 441 F CFA soit 767 458 euros		**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé, Conseil de la préfecture de l'Est-Mono		
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho, préfecture de l'Est-Mono et préfecture du Moyen Mono- TOGO				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
La Région des Plateaux, Préfectures du Haho, du Moyen-Mono et de l'Est-Mono				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en maitrise d'ouvrage + 06 Animateurs de territoires + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectif spécifique				
Améliorer les conditions de vie des habitants par la promotion de la démocratie participative locale et la collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics locaux dans la mise en œuvre d'actions et de services de qualité.				
Résultats attendus				
R1 : Les cadres de concertation à différentes échelles territoriales sont fonctionnels, autonomes et garantissent une gestion transparence et durable des services publics. **R2 :** Les capacités de maîtrise d'ouvrage, de planification et de mobilisation de finance des 4 collectivités locales se sont renforcées. **R3 :** Des actions améliorant le cadre de vie des habitants et l'économie des territoires sont mises en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités. **R4 :** Un dispositif de capitalisation, de suivi et de diffusion des acquis en matière de démocratie locale et de participation citoyenne est opérationnel.				
Références				
Délégation de l'Union Européenne au Togo. Cité OUA-BP 1657-LOME (TOGO) Tél. (228)22 53 60 00 / FAX (228) 22 26 57 20 .E-mail : DELEGATION-TOGO@eeas.europa.eu Site web : http://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/				

Tableau 17 : Fiche synthétique du PARDEL

Intitulé et acronyme				
« Projet d'appui au renforcement de la démocratie et du développement économique local»				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2017	2020	GeTM
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 251 657 828 F CFA soit 383 876,364 euros		**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Conseil de préfecture de l'Est-Mono, Commune urbaine de Notsé		
Zones d'intervention				
Togo : Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono, préfecture de l'Est-Mono et région des Plateaux.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Ingénieur génie civil + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en gestion +01 Conseiller en marketing et commercialisation + 06 Animateurs de territoires + 01 Secrétaire + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectifs spécifiques				
(i) Consolider et diffuser les pratiques de démocratie locales participative dans les processus de décision entre la société civile et les pouvoirs publics locaux en vue d'assurer un service public de qualité aux populations (ii) Par une mise à l'échelle des ESOP, accroître l'implication des producteurs dans les chaînes de valeurs agroalimentaires locales et générer des emplois durables pour les jeunes et pour les femmes.				
Résultats attendus				
R1 : Les cadres de concertation à différentes échelles territoriales sont fonctionnels, autonomes et garantissent une gestion transparence et durable des services publics dans le Haho, le Moyen-Mono et la commune de Notsé. R2 : Les acquis en matière de gouvernance, de planification sont diffusés dans la préfecture de l'Est-Mono. R3 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage, de planification et de mobilisation de finance des quatre (04) collectivités locales se sont renforcées. R4 : Des actions améliorant le cadre de vie des habitants et l'économie des territoires sont mises en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités. R5 : Six (06) chaînes de valeur agroalimentaires sont promues à travers la consolidation des quatre (04) ESOP existantes. R6 : Un réseau d'entreprises autour des quatre ESOP impliquant les jeunes et les femmes est mis en place autour des filières à forte valeur ajoutée (soja, arachide, viandes, maïs et riz)				
Références				
Alejandro MACKINNON, Secrétaire Général GeTM, Suisse – a.mackinnon@getm.ch				

Tableau 18 : Fiche synthétique de stratégie de changement d'échelle

Intitulé et acronyme				
Stratégie de changement d'échelle de la démarche ESOP au Togo				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	20 mois	2016	2018	CFSI/FF
Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre :		
Montant : 13 111 400 F CFA soit 20 000 euros		**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture de Blitta		
Zones d'intervention				
Togo, toutes les régions.				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Objectif spécifique				
1. Accroître l'impact social des ESOP en termes de nombre de petits producteurs touchés et de nombre d'emplois créés. 2. Participer de façon significative à la croissance économique et à la sécurité alimentaire du Togo. 3. Créer des emplois durables pour les jeunes				
Résultats attendus				
R1 : - 10 filières (dont le riz et soja) et 10 marques de produits locaux sont promues au Togo à l'horizon 2020 au travers du modèle ESOP. R2 : - Les ESOP du Togo cumulent 50 000 producteurs fournisseurs en 2020 et 75 000 producteurs fournisseurs en 2025 avec 35 % de femmes. R3 : Les ESOP du Togo cumulent à fin 2020 un chiffre d'affaires de 10 milliards de F CFA dont 50 % distribués en milieu rural. R4 : Le revenu net moyen par producteur fournisseur d'ESOP est porté de xxx en 2014 à 110 000 F CFA en 2020.				
Références				
Isabelle DUQUESNE - Responsable programme Agriculture et alimentation Comité Français pour la Solidarité Internationale - 32 rue Le Peletier 75009 Paris –Tél. +33 (0)1 44 83 63 49 – email : duquesne@cfsi.asso.fr				

Tableau 19 : Fiche synthétique RIARD

Intitulé et acronyme				
« Projet de Repérage d'Initiatives Alimentaires Responsables et Durables (RIARD) au Togo et au Bénin»				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2016	2019	CFSI/FF
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 46 127 871,91 F FCFA soit Total = 70 363 euros		Partenaires : RESOLIS		
Zones d'intervention				
Togo et Bénin				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 02 Assistants (Animateur de territoire et Technicien Agricole)				
Objectif spécifique				
1. Repérer des IARD et constituer un échantillon. 2. Analyser les externalités environnementales, sociales, culturelles et pédagogiques des IARD. 3. Promouvoir les IARD et accompagner leur réplication et/ou leur changement d'échelle. 4. Préparer des actions de promotion des produits locaux. 5. Préparer des actions de plaidoyer « Promotion du Consommer local »				
Résultats attendus				
R1 : - Repérer au moins 70 IARD. R2 : Analyse statistiques, cartographiques et infographique de l'échantillon. R3 : Une demi-douzaine de processus d'essaimage ou de changement d'échelle initiés. R4 : Promotion des ventes des produits locaux. R5 : Evolution des politiques publiques et des accords internationaux				
Références				
Isabelle DUQUESNE - Responsable programme Agriculture et alimentation Comité Français pour la Solidarité Internationale - 32 rue Le Peletier 75009 Paris –Tél. +33 (0)1 44 83 63 49 – email : duquesne@cfsi.asso.fr				

Tableau 20 : Fiche synthétique du Contrat PAMOBARMA

<table>
<tr><td colspan="5">Intitulé et acronyme</td></tr>
<tr><td colspan="5">« Projet d’Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés » (PAMOBARMA)</td></tr>
<tr><td>Référence contrat</td><td>Durée totale</td><td>Date début</td><td>Date fin</td><td>Financement</td></tr>
<tr><td>-</td><td>3 ans</td><td>2018</td><td>2021</td><td>AFD</td></tr>
<tr><td colspan="3">Maîtrise d’ouvrage : ACTING FOR LIFE</td><td colspan="2">Maîtrise d’œuvre : ETD (prestataire)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Montant : 6 890 444 531F CFA soit 10 510 616 euros TTC</td><td colspan="2">Partenaires : RECOPA, EIPC et ECOPARE, URFBV, OPEF (OP), AJELAMO, AEBRB, UTCTESKBO, EPCI Pendjari, ACAD, ANOPER, GIC, CIGIA , GEVAPAF, FENAPFIBVTO, CIKOD, GDCA, GV, APESS, AREN, GAJEL, ECOPACRTI</td></tr>
<tr><td colspan="5">Zones d’intervention de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo, Région des Savanes, de la Kara, Centrale et celle des Plateaux où seront focalisées les actions de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles</td></tr>
<tr><td colspan="5"><u>Groupes cibles</u> : (1) organisations de producteurs (unions et associations d’éleveurs, pasteurs et agropasteurs), (2) opérateurs privés (professionnels de la filière, Associations de marchés à bétail, organisations et syndicats de commerçants et d’exportateurs, organisations de la société civile (OSC) impliquées dans le lobbying et le plaidoyer pastoral, (4) les ONG locales qui les appuient dans ces démarches ; (5) les collectivités territoriales à travers au moins 100 communes, 11 inter-collectivités dont 3 transfrontalières ; (6) les services déconcentrés de l’Etat, en lien avec les décideurs et les responsables des politiques sectorielles sur l’élevage et la filière (ministères sectoriels, institutions de l’Etat).</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ressources impliquées (localisation et composition de l’équipe projet)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo : Chef projet (Lomé) + 1 Animateur (Notsè)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectifs spécifiques</td></tr>
<tr><td colspan="5">OS 1 : Préparer les conditions d’accès aux ressources naturelles et la mobilité des troupeaux à travers le renforcement des capacités des acteurs clefs de la filière au niveau transfrontalier.
OS 2 : Améliorer les conditions de vie des populations agropastorales grâce à la fourniture d’aliments bétail, au balisage des parcours, l’aménagement des équipements marchands et l’accès aux postes vétérinaires transfrontaliers.
OS 3 : Consolider la mobilité transfrontalière à travers un ancrage inter-collectivité.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Résultats attendus de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5"><u>R1</u> : Les agropasteurs, leurs organisations et les autres acteurs clefs du secteur sont en mesure de débattre ensemble de façon informée sur les enjeux liés à l’élevage, à la filière et à la mobilité du bétail.
<u>R2</u> : Les services techniques déconcentrés, décentralisés et des organisations de la société civile sont en mesure de réaliser des cartographies concertées de la filière et de ses aménagements.
<u>R3</u> : Les acteurs-clefs du secteur, les autorités déconcentrées et décentralisées sont en mesure de définir des stratégies pertinentes permettant un développement optimal de la filière et des territoires.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Références</td></tr>
<tr><td colspan="5">Arnaud FRANCOIS, afrancois@acting-for-life.org</td></tr>
</table>